AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1051
FR0010918292-FS0524

4 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNICOLOR

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 mai 2016, la société anonyme DNCA Finance[1] (19 place Vendôme, 75001 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion et agissant de concert avec la société DNCA Finance Luxembourg[2], a déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 29 avril 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR et détenir de concert, pour le compte desdits fonds, 20 838 421 actions TECHNICOLOR représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et des droits de vote de cette société[3], ainsi répartis :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
DNCA Finance	15 838 421	3,84
DNCA Finance Luxembourg	5 000 000	1,21
Total concert	**20 838 421**	**5,06**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions TECHNICOLOR sur le marché.

[1] Contrôlée par la société DNCA & Cie, elle-même contrôlée par la société anonyme Natixis Global Asset Management (NGAM). La société DCNA Finance déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général. DNCA Finance agit pour le compte des fonds de droits français dont elle assure la gestion. Il est précisé qu'elle agit également par délégation de la société DNCA Finance Luxembourg qui a la possibilité à tout moment de donner des instructions de gestion à DNCA Finance dans le cadre de la gestion de la SICAV DNCA Invest, de sorte que l'exercice de la gestion est *in fine* partagé par les deux sociétés susvisées. DNCA Finance Luxembourg est une société de droit luxembourgeois agissant pour le compte de la SICAV DNCA Invest.

[2] Société de droit luxembourgeois (sise 25 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) contrôlée par DNCA & Cie et agissant pour le compte de la SICAV DNCA Invest dont elle assure la gestion.

[3] Sur la base d'un capital composé de 411 987 199 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.